

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, qu'à la séance régulière du conseil municipal qui sera tenue le 19 août 2025 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Saint-Donat, situé au 490 de la rue Principale, une demande de dérogations mineures concernant la propriété constituée du lot 5 624 724, du cadastre du Québec, située au 11, chemin Joseph-Hubert, sera présentée.

La demande de dérogation mineure numéro 2025-0050, présentée par Jessie Riopel et Francis Craig., est à l'effet de permettre les dérogations suivantes, visant un bâtiment principal existant :

Norme : Aux termes du *Règlement de zonage numéro 15-924*, à la grille des usages et normes applicable à la zone RT 18, pour une habitation unifamiliale, la marge latérale est fixée à 5 m ;

Dérogation demandée :

a) Permettre que l'habitation unifamiliale existante soit située à 1,87 m de la ligne latérale droite ;

Norme : Aux termes du *Règlement de zonage numéro 15-924*, à la grille des usages et normes de la zone RT 18, pour un usage habitation unifamiliale isolée, la marge latérale est fixée à 5 mètres et, à l'article 10.5, paragraphe 17, pour les galeries, balcons, perrons, porches, vérandas, caveaux faisant corps avec le bâtiment, l'empiètement maximum dans la marge est fixé à 2 mètres, soit être situés à une distance de 3 mètres de la ligne latérale droite pour cette propriété ;

Dérogation demandée :

b) Permettre que la galerie existante soit située à 2,05 mètres de la ligne latérale droite ;

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Donat, ce 1er août 2025

Signé : Justine Savoie

Justine Savoie,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Justine Savoie, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 1^{er} août 2025, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne
ce certificat le 1^{er} août 2025


Justine Savoie, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe